

Développement économique du BW

Le Brabant wallon est connu comme la province wallonne la plus privilégiée en matière de développement économique.

Mais sa situation socio-économique n'est pas idéale pour autant :

- le chômage croît comme partout ailleurs, même celui des personnes possédant des diplômes de l'enseignement supérieur, universitaire voire post-universitaire ;
- les jeunes et les personnes peu qualifiées restent souvent sur le carreau en Brabant wallon comme ailleurs en Wallonie ;
- le développement économique de la Province n'est pas sans poser de problèmes du point de vue de l'environnement, de la mobilité et parfois du gaspillage et de la dégradation des espaces naturels ruraux.

L'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) est une des instances qui oriente fondamentalement les choix de développement de la Province. Sa couverture territoriale permet, contrairement à ce qui se passe dans les autres provinces, d'envisager le développement territorial en synergie tant avec l'institution provinciale (espace démocratique) qu'avec d'autres instances (espace économique) telles que Nivelinvest (partenariat public-privé organisé pour la prise de capital à risque au profit de PME du BW), la SARSI (Société de réhabilitation des sites industriels désaffectés) ou INEX (Initiative et Excellence) qui est chargée de l'animation économique.

Le Brabant wallon est attractif avec ou sans l'IBW. La proximité de Bruxelles, la présence de l'UCL, la main-d'œuvre qualifiée, la qualité de vie font du Brabant wallon une zone qui retient l'attention des investisseurs étrangers ou des autres régions du pays. Mais l'IBW ne peut se limiter à faciliter le transfert/déménagement d'entreprises et d'emplois, elle doit aussi développer et coordonner des projets, initier des filières endogènes, assurer un développement durable du territoire provincial.



Notre projet

Le développement économique bien pensé est celui qui répond aux besoins de la population. L'économie au service de l'homme, c'est choisir les activités que nous voulons développer au service de la collectivité.

Nous voulons que les défis qui se profilent (agir face au coût et à la dépendance énergétique, au tout à la voiture, à l'augmentation de l'espérance de vie, pour citer quelques exemples) deviennent des opportunités de développement et pas des charges à gérer péniblement.

Pour atteindre de tels défis, il s'impose de **développer des pôles associant recherche fondamentale, recherche appliquée, production et création d'une image**. Le Brabant wallon doit être porteur d'initiatives prometteuses dans des domaines tels que l'énergie, la mobilité ou le transport. En conséquence, la structure intercommunale IBW pourrait se voir déléguer l'ensemble du développement économique de la Province, comme opérateur principal d'une vision à définir par l'institution provinciale. Seul un **contrat de gestion** peut structurer cette collaboration. Précision de la mission, définition des objectifs opérationnels, fixation des indicateurs seront inclus dans ce contrat de gestion à finaliser dans les six mois du début de la législature.

Cette dynamique globale ne doit bien sûr pas empêcher les communes de mener des projets locaux sur le plan du **développement du commerce et de l'artisanat ou de filières courtes** du producteur au consommateur avec l'aide ou non d'agences de développement local.